

# AMUNDI LABEL MONETAIRE ESR - F

SYNTHESE DE  
GESTION

30/09/2018

MONÉTAIRE ■

## Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 208,436 ( EUR )  
Date de VL et d'actif géré : 28/09/2018  
Actif géré : 929,64 ( millions EUR )  
Indice de référence : EONIA Capitalisé

## Objectif d'investissement

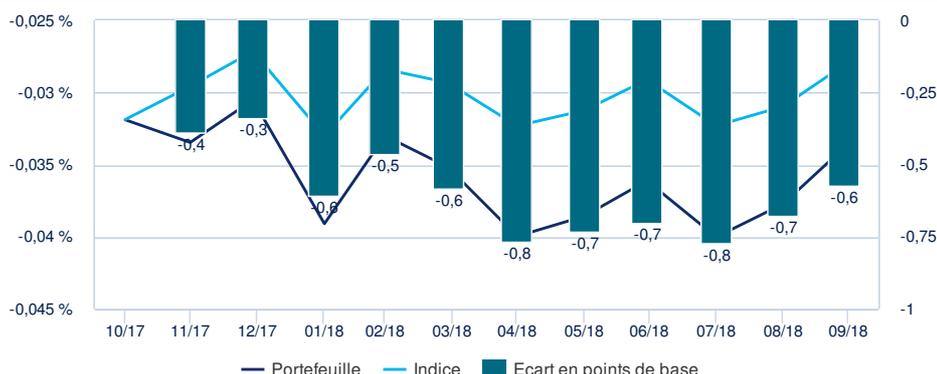
L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à l'EONIA capitalisé, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.  
Le fonds applique une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

## Caractéristiques principales

Forme juridique : FCPE  
Date de création de la classe : 07/05/2002  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Durée minimum d'investissement recommandée :  
**1 Jour à 3 Mois**  
Particularité : **Fonds nourricier**  
Nom du fonds maître :  
**AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI**

## Performances

### Evolution de la performance\*



### Performances glissantes \*

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	29/12/2017	31/08/2018	29/06/2018	29/09/2017	30/09/2015	30/09/2013
<b>Portefeuille</b>	-0,33%	-0,03%	-0,11%	-0,43%	-0,89%	-0,58%
<b>Indice</b>	-0,27%	-0,03%	-0,09%	-0,36%	-0,99%	-0,93%
<b>Ecart</b>	-0,06%	-0,01%	-0,02%	-0,07%	0,10%	0,35%

### Performances calendaires (1) \*

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
<b>Portefeuille</b>	-0,34%	-0,19%	0%	0,24%	0,17%	0,54%	1,03%	0,58%	1,06%	4,29%
<b>Indice</b>	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%	0,88%	0,44%	0,73%	4,00%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## Profil de risque et de rendement (SRRI)



1 A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

7 A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Certification et Label ISR



www.ci-es.org

Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

## Volatilité

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	0,01%	0,02%	0,04%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0%	0,01%	0,03%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

## Indicateurs

	Portefeuille
<b>Sensibilité</b>	0,06
<b>Note moyenne</b>	A
<b>Nombre de lignes</b>	157
<b>Nombre d'émetteurs</b>	85

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## MONÉTAIRE ■

## Commentaire de gestion

**Politique monétaire :**

La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%.

Les taux directeurs resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 et en tout cas, aussi longtemps que nécessaire pour assurer la poursuite de la convergence durable de l'inflation vers l'objectif de 2 % à moyen terme.

**Politique de gestion :**- **Liquidité :**

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.

- **Risque de taux :**

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 22 jours en fin de période.

- **Risque de crédit :**

Les spreads court terme sont restés stables sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 4 bps à EONIA + 13 bps.

Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 25% de l'actif du fonds, dont près de 2% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 19% du portefeuille.

- **Durée de vie moyenne et rating moyen :**

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 208 jours.

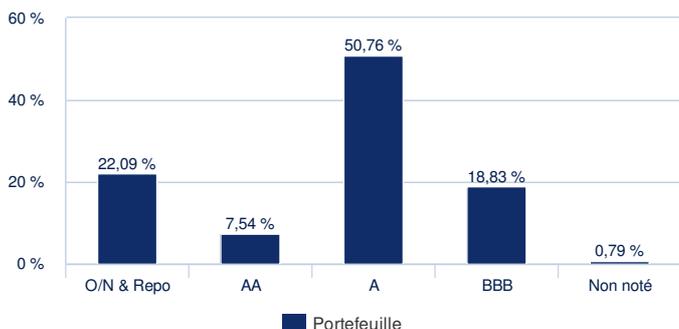
Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

- **Dimension socialement responsable :**

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

## Composition du portefeuille

## Répartition par notations long terme

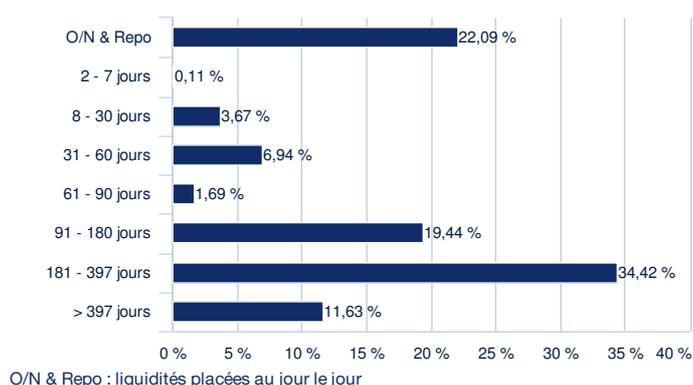


Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

## Principales lignes

	Portefeuille	Maturité
BPCE SA	2,81 %	11/03/2019
SOCIETE GENERALE	2,53 %	20/12/2019
BARCLAYS BK PLC	2,33 %	31/12/2018
COOPERATIEVE RABOBANK UA	2,25 %	18/10/2018
NATIXIS	2,25 %	09/08/2019
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND	1,69 %	16/08/2019
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	1,68 %	05/04/2019
LLOYDS BANK PLC	1,50 %	05/04/2019
ING BANK NV	1,41 %	31/12/2018
UBS AG LONDON	1,41 %	07/06/2019

## Répartition par maturités



## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

## MONÉTAIRE ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

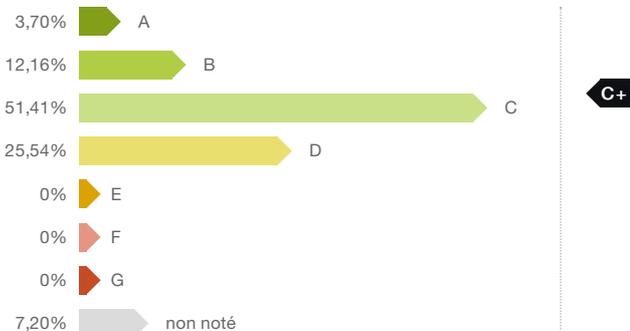


## Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

## Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>

## Focus Sectoriel

## Secteur Transports :

Le secteur des transports représente environ un quart des émissions de CO2 mondiales et a donc un rôle important à jouer pour parvenir à limiter à 2°C le réchauffement climatique.

Les transports regroupent de nombreux acteurs (routier, maritime, aéronautique) et même si le secteur routier est celui qui contribue le plus à l'augmentation des GES, tous ces secteurs, ainsi que le secteur du fret doivent prendre acte de cet enjeu environnemental et agir en conséquence.

Dans ce contexte, **Airbus** démontre une politique environnementale engagée et transparente, et intégrée à la stratégie globale du groupe dont l'efficacité énergétique des produits ainsi que la réduction des émissions de gaz à effets de serre font partie intégrante. Airbus fait également preuve d'implication sur le point de vue social. Par exemple sur les conventions collectives, enjeu important du secteur, la quasi-totalité (environ 90%) des employés de l'entreprise sont situés dans des pays ayant ratifié les conventions 87 et 98 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). En revanche, le groupe souffre d'un manque d'intégration des questions de RSE dans la structure de gouvernance et a subi plusieurs controverses récentes, notamment liées à des questions de corruption.

Le groupe **Thales** dispose de politiques et de programmes intéressants pour tirer parti des opportunités liées aux technologies propres. L'engagement du groupe sur cet enjeu s'illustre par des produits et des services dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la qualité de l'air. Sur l'aspect social, l'enjeu décisif du groupe se situe au niveau de la gestion de son personnel. De ce point de vue, le groupe est fortement exposé aux risques opérationnels liés aux problèmes de main-d'œuvre, puisque la majorité de ses actifs et de ses effectifs sont basés dans des pays où l'action collective est forte (comme la France, l'Europe, l'Australie et le Royaume-Uni). Cependant, l'entreprise a mis en œuvre des pratiques de gestion des employés relativement solides, telles que ses efforts dans la formation des employés à travers le programme de l'Université Thales.

## Evaluation par critère ESG

Environnement	B-
Social	C-
Gouvernance	C+
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>

Nombre d'émetteurs	95
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	92,80%

## Certification et Label ISR



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

## MONÉTAIRE ■

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.